



Procès-verbal
Rencontre du 5 fév. 25

Geneviève Lajoie	
René Laflèche	✓
Maxime Normand	✓
Renelle Boulerice	✓
Carole Prévost	
Linda Bergeron	✓

1.	Ouverture de l'assemblée	Numéro de la résolution 2025-01 Proposé par : René Laflèche Appuyé par : Maxime Normand Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte à 18 h 02.
2	Adoption de l'ordre du jour	Numéro de la résolution 2025-02 Proposé par : René Laflèche Appuyé par : Maxime Normand Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté, incluant les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.
3	Déclaration(s) d'intérêt	S/O
4	Délégation	S/O



5	Adoption des procès verbaux du 27 novembre 2024: 18h et 18h30.	Numéro de la résolution 2025-03 Proposé par : René Laflèche Appuyé par : Maxime Normand Que les procès verbaux du 27 novembre 2024 à 18h et 18h30 soient acceptés.
6	Mise à jour 6.a) Statistiques Faire des rappels lorsque les cartes de membre sont expirées. Faire un survey Monkey en mai pour connaître les intérêts des membres 6.b) États des résultats et bilan Tout est beau. -Salaire sera dépassé d'environ 2500\$ dû au congé de Sylvie (formation de la remplaçante) -Internet dépasse de 541\$ Budget n'a pas été approuvé pour employé à temps partiel.	
7	Autres 7. a) Cirage des planchers de la bibliothèque On le ferait cirer le vendredi. On doit payer une journée aux employés. Aviser Josée Hébert que ce soit fait en même temps que école.	Numéro de la résolution 2025-004 Proposé par : René Laflèche Appuyé par : Maxime Normand Qu'il soit résolu que nous fassions cirer les planchers en même temps que l'ESCC.
8	Ajournement	Numéro de la résolution 2025-005



Ajournement à 18h11 et la
prochaine assemblée aura lieu le 19
mars 2025. (Maxime absent)

Proposé par : Maxime Normand

Appuyé par : René Lafèche

Qu'il soit résolu que la présente
assemblée soit ajournée à 18 h 11.